



FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2021

Présentation du Budget Primitif : Montbazin

Le budget primitif reprend l'ensemble des autorisations budgétaires prévisionnelles permettant la perception des recettes et l'engagement des dépenses communales. Son vote et son adoption à l'unanimité a eu lieu lors du conseil municipal du 14 avril 2021. Nous avons souhaité lancer et mettre en place dès ce début de mandat, les projets les plus importants de nos engagements.

Budget Primitif 2021

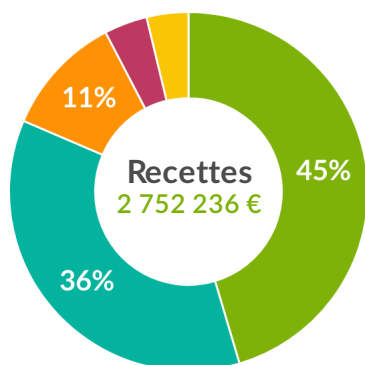
Fonctionnement

2 752 236 €

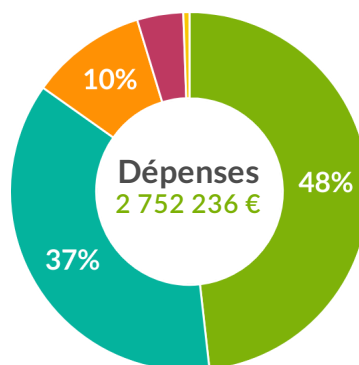
Investissement

1 206 447 €

Fonctionnement

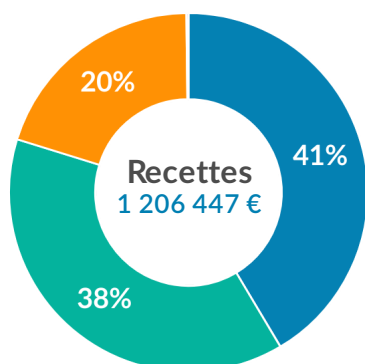


- Impôts et taxes : 1 249 842 €
- Dotations et participations : 991 559 €
- Excédent antérieur : 300 355 €
- Autres recettes : 106 980 €
- Produits des services : 103 500 €

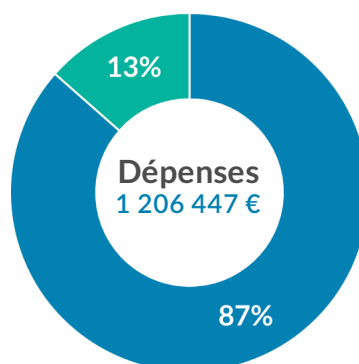


- Charges de personnel : 1 327 000 €
- Charges générales : 1 007 087 €
- Charges gestion courante : 288 610 €
- Intérêts d'emprunts : 114 300 €
- Autres dépenses : 15 239 €

Investissement



- Excédents de fonct capitalisés : 500 000 €
- Excédent d'invest reporté : 462 608 €
- Dotations et subventions : 241 600 €
- Autres recettes : 2 239 €



- Dépenses d'équipement : 1 043 647 €
- Remboursement du capital : 162 800 €

Les orientations du Budget

- ▶ Aucune hausse de la fiscalité en 2021 (comme en 2020)
- ▶ Un budget résolument orienté vers l'investissement
- ▶ De nombreux projets engagés en 2021



Visitez notre site internet



FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2021

Présentation du Budget Primitif : Montbazin

Rénovation énergétique du groupe scolaire



Projets d'investissement et vie de la commune

Rénovation énergétique écoles :

750 000 €

Rénovation cour d'école :

550 000 €

Equipement services municipaux :

55 000 €

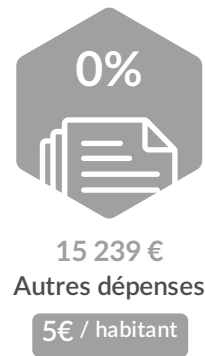
Vidéoprotection (tranche 1) :

51 969 €



Rénovation/désimperméabilisation de la cour des écoles

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2021



Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

Fiscalité communale

	Taux	Produit
Taxe Foncière Bati	48.50%	1 066 516 €
Taxe Foncière Non-Bati	114.17%	58 227 €

Taxes

La réforme de la fiscalité des ménages visant à supprimer la taxe d'habitation pour les résidences principales se poursuit. Un dernier échelonnement sur 3 ans (2021-2023) est mis en place pour exonérer les 20 % de foyers restant assujettis. Les communes seront compensées avec la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties, antérieurement perçue par le Conseil départemental.

”

Le budget primitif 2021 traduit la volonté municipale de poursuivre ses engagements avec notamment la maîtrise des dépenses courantes, gage de la pérennité de notre santé financière. Nous engageons l'étude et la mise en œuvre de nos projets en sollicitant tous les partenaires techniques et financiers possibles. Le budget 2021 de Montbazin est donc maîtrisé et volontariste pour l'amélioration des conditions de vie dans notre commune.